

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [1]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont les gardiennes du « système » immuable de la société où les ouvriers, nés pauvres, sont « destinés » à grandir, trimmer, mourir dans la pauvreté, tout en restant propres et vertueux.

Pourtant, Jennifer et sa sœur Marie se révoltent contre cette condition faite au peuple, aidées par l'oncle Paulo, socialiste et municipal, qui réclame la possibilité d'étudier pour chacun, et la grand-mère Henriette, figure lumineuse du récit, qui découvre le plaisir à soixante ans, révolutionnaire à sa façon, sorte d'oracle des temps modernes. Marie s'émancipera par son corps (l'irruption de son bikini — parmi les tout premiers — dans la Grand-Rue est un régal !); Jennifer par l'étude, bien que pauvre et fille, circonstance aggravante.

Alors, brusquement, l'immuable se rompt avec l'apparition des potages en sachet, des conserves, des serviettes hygiéniques à jeter, des appareils électro-ménagers, du prêt-à-porter, des assurances sociales, de la voiture.

Les Parques sont devenues inutiles, leur morale, le sens même de leur existence où chaque geste ne sert qu'à perpétuer la vie, sont niées. Rolande, dernière représentante d'un monde révolu, continue à se tuer à la tâche, même si la machine à laver a remplacé la lessive à la main. Mais Jennifer, alias Janine Massard, partira pour Lausanne poursuivre des études qui la libéreront définitivement de son milieu, sinon de son passé.

Huguette Junod

* La petite monnaie des jours, récit de Janine Massard, préface de Gaston Cherpillod, Ed. d'En Bas, 142 p.

** Ed. Eliane Vernay, 1981.

LES STEREOTYPES A LA TV ROMANDE

Comment repérer les stéréotypes et éviter de les reproduire ? Une émission de la Télévision Suisse Romande sera prochainement consacrée à ce sujet*. Il s'agit d'un reportage destiné aux enfants à partir de 10 ans, mais qui concerne également toutes les personnes préoccupées par les problèmes d'éducation. Elisabeth Brindisi, journaliste, Catherine Borel, réalisatrice et Paulette Magnenat, productrice (TV éducative), s'attachent à faire apparaître les stéréotypes présents dans la publicité, les bandes dessinées, les manuels scolaires, avec une attention particulière à ceux qui sont liés aux rôles masculins et féminins. Elles s'appuient entre autres sur les conclusions de l'étude de l'ADF Lausanne sur les brochures utilisées en 4e primaire dans les écoles romandes.

A vos magnétoscopes !

* Le 13 janvier à 17 h. 15 (seconde diffusion le 14 janvier à 14 h.).

UNE DELEGUEE CULTURELLE POUR LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a nommé sa nouvelle déléguée culturelle à la fin de l'année dernière. C'est Mme Lucie Vergriete qu'il a choisie parmi une impressionnante brochette de candidats.

Mme Vergriete, 40 ans, est Canadienne d'origine, mais installée en Suisse avec sa famille depuis une douzaine d'années. Sa trajectoire est riche d'expériences diverses qui tournent, pour l'essentiel, autour des médias. Au bénéfice d'une formation universitaire en pédagogie et en psychologie, après quelques années d'enseignement, elle travaille au ministère de l'Education du Québec, tout en participant parallèlement à l'animation d'émissions radiophoniques et télévisées destinées à la jeunesse. En Suisse, elle se retrouve, en 1973, au Centre de communication audio-visuelle du CHUV lausannois. Et, dès mars 1984, sa voix va devenir familière aux auditeurs de RTN-2001 où ses interviews sont très appréciées.

Lucie Vergriete entame sa nouvelle fonction avec beaucoup d'enthousiasme et pas mal d'idées sur le potentiel culturel de sa ville. Elle possède même un atout supplémentaire par rapport à son prédécesseur : un budget à usage interne à disposition du chef des Affaires culturelles ; car c'était justement cette absence de marge de manœuvre financière qui avait fait renoncer l'ancien délégué, M. Jean-Pierre Brossard. — (alg)

CENT TROIS A DOUZE !

La démission d'un député libéral de La Chaux-de-Fonds a permis à la douzième femme (sur cent-quinze sièges) de faire son entrée au Grand conseil neuchâtelois. Il s'agit de Francine Châtelain, économiste. — (alg)

FAMILLES MONO-PARENTALES : NEUCHÂTEL AUSSI !

En huit ans d'existence, l'Association des mères chefs de famille (AMCF) n'a pas ménagé ses forces pour étoffer ses objectifs et ses rangs. Forte aujourd'hui de quelque 150 membres, elle a franchi un nouveau pas lors de sa dernière assemblée générale, en changeant sa dénomination — à l'image d'autres cantons — et en devenant l'Association des familles monoparentales (AFM). Elle s'ou-

vre ainsi aux pères qui élèvent seuls leurs enfants, encore peu nombreux actuellement par rapport aux femmes dans cette même situation.

Si les objectifs de base n'en changent pas pour autant (épauler de toutes les façons possibles ceux qui se retrouvent seuls avec des enfants, leur éviter l'isolement en créant des occasions de rencontres, les informer sur leurs droits, organiser des conférences ou des discussions sur des sujets touchant de près ou de loin leur situation...) des projets nouveaux déjà se concrétisent.

Suzanne Lamprecht, du Locle, qui a repris la présidence de l'Association il y a quelques mois, espérait aussi trouver un local de réunion pour les membres du Haut du canton. C'est chose faite : tous les premiers jeudis du mois, on peut se retrouver au Locle, dans les locaux du Centre d'accueil et d'animation.

D'autres projets sont prêts à sortir des tiroirs du comité de l'AFM : la création, par exemple d'un service de garde pour les enfants malades, problème souvent très épineux pour les mères qui travaillent. Dans le même ordre de préoccupations, un service de baby-sitting est aussi envisagé. — (alg)

AFM, Mme Suzanne Lamprecht, rue du Foyer 23, 2400 Le Locle.

Réunions à Neuchâtel : rue de l'Hôpital 10, Centre de rencontre, chaque 2e mardi du mois, dès 20 h. 30.

Au Locle : centre d'accueil et d'animation, Chapelle 5, tous les premiers jeudis du mois, dès 20 h. 30.

VAUD : JUSTICE !

Lors de la dernière session du Grand Conseil vaudois, dernière de la législature, motions et interpellations de toutes sortes ont fleuri, ce qui est dans l'ordre des choses.

Nous n'en signalerons qu'une, celle du député Jean-Jacques Danthe, socialiste, qui relève la faible représentation féminine dans l'ordre judiciaire et demande au Conseil d'Etat d'engager le Tribunal cantonal « à respecter une représentation équitable des femmes ».

M. Danthe a calculé les proportions de femmes parmi les présidents, juges, juges suppléants, assesseurs et assesseurs suppléants des différents tribunaux ; celles-ci varient de 6,13 % à 18,3 %, la moyenne étant de 11,5 %. Sans réclamer avec énergie qu'on respecte l'égalité, M. Danthe estime ces proportions trop faibles et relève que l'appréciation des faits pourrait « être fort différente entre un homme et une femme ».

La Justice aurait-elle un autre visage ? Nous nous garderons bien de trancher. Ajoutons que la motion a été renvoyée à l'examen d'une commission. — (ap)

d'un canton à l'autre

GISELE HALIMI A GENEVE : LA FORCE DES FEMMES

Gisèle Halimi, Vera Florence et Claude Howard, lors du débat « Les droits de l'homme sont-ils les droits de la femme ? »

Gisèle Halimi, ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, présidente du mouvement féministe « Choisir », était à Genève le 25 novembre. A midi, elle était l'invitée du « Career Women's Forum » (forum des femmes faisant carrière) et le soir, des Cours commerciaux de Genève.

Elle démontra d'abord qu'il était parfaitement possible de concilier féminisme et carrière. Elle en était d'ailleurs la preuve vivante ! Le féminisme est une manifestation de la volonté de changer nos relations avec les autres (hommes, famille) en vivant notre véritable identité de femmes. L'égalité doit être transformatrice, a-t-elle encore ajouté.

Le soir, au cours d'un débat animé par Vera Florence et présidé par Claude Howard, directrice des Cours commerciaux, Gisèle Halimi montra avec humour que les droits de l'homme ne sont pas toujours les droits de la femme. Y a-t-il des droits spécifiques ? Oui, comme le droit de choisir de donner la vie, le droit d'intégrité physique (viol, etc.), le droit à la famille (droit parental et non patriarcal).

A la question : faut-il créer un parti politique féministe ? Gisèle Halimi a ré-



Photo Eric J. Aldag

pondue que le fait d'être féministe ne donne pas réponse à tout. On rencontre chez les féministes une sensibilité différente sur les problèmes économiques, nucléaires...

Or, un parti doit avoir un programme englobant tous les problèmes nationaux

et internationaux. Donc, pas de partis de femmes, mais des mouvements dont les options peuvent être relayées par un ou plusieurs partis politiques. Et l'ambassadrice de conclure : « Il faut être forte de la force des femmes ».

(jbw)

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 

d'un canton à l'autre

GENEVE : L'EGALITE AU PROGRAMME

Lors de la prestation de serment des sept Conseillers d'Etat nouvellement élus, la tradition veut que le président de l'exécutif fasse dans la cathédrale le discours dit « de Saint-Pierre » où il définit le programme politique des quatre prochaines années. Cette fois, l'article 4 de la Constitution fédérale n'a pas été oublié.

« Pour les quatre années à venir, le Conseil d'Etat s'attachera en priorité à la solution d'un certain nombre de problèmes qui sont au centre des préoccupations de nos concitoyens et dont plusieurs sont nés de notre prospérité : aménagement du canton, logement, relations avec les étrangers, transports publics, protection de l'environnement, politique sociale, fiscalité, formation, justice sociale et enfin, mais non des moindres, l'égalité entre l'homme et la femme qui ne doit pas rester un principe, mais doit se concrétiser dans les faits ! »*

(Extrait du discours de Christian Grobet, président du Conseil d'Etat.)

* Souligné par FS.

FRIBOURG : FEMME AU PERCHOIR

Une femme occupera pour la première fois le « perchoir » du législatif cantonal en 1986.

Il s'agit d'Elisabeth Déglise, née en 1931, députée démocrate-chrétienne de Sarine-campagne depuis 1971, conseillère communale de Villarsel-sur-Marly, présidente de l'Association fribourgeoise des aides familiales. Fleurs, flashes, enfants en costumes étaient là pour les félicitations d'usage. Mais pas d'associations féminines : elles n'avaient pas été prévues.

Pourtant, Mme Déglise est membre de l'ADF, section Sarine, mais elle n'aime pas être considérée comme une féministe. Ce qui ne l'a pas empêchée, comme le relatait le quotidien fribourgeois *La Liberté*, d'avoir eu « une pensée pour les femmes qui avant elle ont lutté pour l'égalité des droits ».

A la question des journalistes sur les questions traitées au Grand Conseil et qui lui tiennent le plus à cœur, Mme Déglise a répondu qu'elle n'a pas voulu se borner à certains domaines comme le scolaire et le social, mais qu'elle étudie avec le même intérêt tous les dossiers.

Mme Déglise travaille également dans une commission chargée de doter le canton d'un service de planning familial digne de ce nom. — (bg)

AGENDA

ADF GENEVE

La section de Genève de l'ADF organise une rencontre sur le thème « **La ménopause, une maladie ? Et que penser de l'hystérectomie systématique ?** ». Cette rencontre aura lieu le mardi 7 janvier, de 12 h. 15 à 13 h. 45, au restaurant La Berline, rue du Vieux-Collège, à Genève. Pour vous inscrire en dernière minute, téléphoner à la présidente, Mme Gilberte Muller, au 022/45 33 71.

Au programme pour 1986 : cours d'expression orale en février-mars, séminaire sur l'offre d'emploi et l'entretien d'embauche en avril, séminaire de conduite de réunion en mai ou en automne, séances d'introduction à l'informatique à l'automne. Pour en savoir plus sur toutes ces activités, écrire à la présidente, Mme Gilberte Muller, 12B rue de Bourgogne, 1203 Genève.

CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

Une permanence contre le racisme et la xénophobie vient d'être créée à Genève, au Centre de Contact Suisses-Immigrés, 9, rue Simon Durant, 1227 Genève-Acacias, tél. 022/43 84 80. Vous y serez les bienvenus(e)s si vous avez été victimes ou témoins de discriminations ou d'agressions racistes ou xénophobes.

CLES POUR LE TRAVAIL

Eglantine 6, 1006 Lausanne
Tél. 021/20 04 04

Clés pour le travail, organisation de réinsertion professionnelle pour les femmes, met sur pied un nouveau cours. Il s'agit d'une formation complète pour la profession de **gouvernante en milieu hôtelier**. Ce cours débutera le 17 février 1986, et comportera 7 mois de travail, y compris 2 stages en milieu hôtelier. Il peut déboucher sur un emploi stable et intéressant, dans un milieu stimulant et en constant développement. Renseignements à l'adresse ci-dessus.

« LE DIABLE ET LA MORT »

C'est le titre d'une pièce de Frank Wedekind qui traite du thème de la prostitution. Elle sera jouée au Casino-Théâtre de Genève, 42, rue de Carouge, du 14 janvier au 9 février.

Mise en scène : Bernard Meister. Acteurs : Roger Jendly, Fabienne Barraud, François Germond, Anne Bisang. Location : Service culturel Migros, 7, rue du Prince.

LYCEUM-CLUB GROUPE VAUDOIS

Rue du Bourg 15, 1003 Lausanne

Vendredi 10 janvier, à 17 h. : Pierre Katz, écrivain et bibliothécaire : « Le livre, forme de destin ». Signatures. Entrée non membres : 3 francs.

Mercredi 15 janvier, de 18 h. 30 à 20 h. 30 : Cenacle littéraire : Le Signal. « Le processus de création chez le poète. » Nilda Cirafici, poétesse.

Vendredi 17 janvier, à 17 h. : Récital de Suzanne d'Andiran, alto, accompagnée au piano par Janine Gaudibert. Œuvres de B. Britten, A. Dvorak, A. Honegger et F. Poulenc. Entrée : 3 francs.

Vendredi 24 janvier, à 17 h. : conférence de Mme Armand Rouiller : « Albert Anker, sa vie et son œuvre », avec présentation de clichés. Entrée non membres : 3 francs.

Vendredi 31 janvier, à 17 h. : Laurence Fouquet, écrivain, présente son recueil : « Amour, à mort ». Lectures par Isabelle Chabanel. Signatures. Entrée non membres : 3 francs.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CRETEIL

Le prochain festival international de films de femmes aura lieu du 14 au 23 mars 1986 à Créteil (France). Pour plus de renseignements : Maison des Arts, place Salvador Allende, 94000 Créteil. Téléphone : (1) 48 99 90 50 ou (1) 42 07 38 98.

**ABONNEZ-VOUS !**
POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année **Fr. 38.—**

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal et lieu : _____

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐

Au kiosque ☐

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge